Compte rendu de la CAP n°1 du 28/11/2017

La CAPL était convoquée pour gérer les mouvements des inspecteurs suite aux fermetures de postes (Les Ulis, Ris Orangis et Limours), aux fusions des SIP de Massy et Yerres au 01/01/18 et à la création du pôle départemental d'enregistrement sur le site d'Etampes au 01/09/18.

L'intention déclarée de la direction était notamment de permettre aux collègues concernés par les restructurations des pôles enregistrements d'obtenir un poste libre au 01/09/18, sur leur RAN et dans leur mission/structure, avant le passage du mouvement national de mutation 2018. L'ensemble des personnels de catégorie A a été affecté en application de ces règles.

Une seule collègue a obtenu son premier vœux, sur sa RAN et dans sa mission, mais en changeant tout de même de métier.

Vos élus FO DGFiP 91 se sont donc abstenus sur le vote de ce mouvement.

Si l'anticipation du mouvement local a permis de sécuriser la situation d'une collègue et bien que l'ensemble des collègues conserve le droit de participer aux mouvements de l'année 2018 (national et local), on ne peut oublier que nos collègues subissent les conséquences professionnelles et personnelles des restructurations (changements de métier, déplacements, difficultés familiales...) que nous avions rejetées lors des comités techniques locaux.

Nous invitons donc les collègues concernés par les restructurations et tous ceux qui souhaitent changer de direction, de RAN et/ou de mission/structure à participer au mouvement national en fin d'année 2017 et début 2018.

Nous serons naturellement mobilisés pour vous accompagner dans la rédaction de vos demandes.

Vos élus en CAPL 1 FO DGFiP 91 : Veronique Py, Emmanuel Bodin, Nadège Redeuil-Jallet, Cathy Ferdinand